



Ne pas rester au milieu du gué, élargissons nos luttes... En grève le 7 mars pour manifester avec l'ensemble de la Fonction Publique !

Paris a subi 1 185 suppressions d'emplois depuis 2010 soit près d'un emploi sur cinq. Les fusions de services, les restructurations, voire les suppressions de services s'enchaînent.

La DRFiP75 a déstructuré la chaîne de travail de la sphère patrimoniale avec les PCRPs. Mais par la mobilisation des agent-es avec leurs syndicats, elle a dû abandonner la restructuration du 2e niveau. Puis le maintien sur leur site des agent-es concerné-es a été arraché. De plus, face aux 2000 signatures " nous ne sommes pas des pions ", au rassemblement à Réaumur mi-décembre, audiences, pétitions de services, fortes délégations dans les Comités Techniques Locaux, la direction n'appliquera pas l'obligation de suivre sa mission en cas de restructuration.

Mais les attaques n'ont pas cessé. Avec la suppression de 9 brigades de vérifications et 22 emplois de vérificateurs, elle accentue ses coups contre le contrôle fiscal et met en difficulté des agent-es se retrouvant avec des affectations ne correspondant plus à une structure. Le SFACT Ville de Paris fragilise la séparation ordonnateur/comptable. Les agent-es DGFIP auront du mal à faire valoir leurs droits dans ce service majoritairement Ville de Paris. Avec les SDE, les pressions sur les agent-es ne voulant pas suivre la mission sont réelles. Le prélèvement à la source va finir de déstabiliser les SIE et SIP.

Pour faire marcher au pas, voilà le RIFSEEP en 2018 à la DGFIP : modulation du régime indemnitaire suivant le groupe de fonction, l'expérience sur son poste, la valeur professionnelle. La variation du RIFSEEP sur la base de la valeur professionnelle sera de 15 % pour les A, 12 % pour les B, 10 % pour les C. C'est l'arbitraire généralisé !

Vous voulez donc être défendu-es ? Et bien la DG a décidé de limiter les droits de tous les représentant-es des personnels, dès cette année.

Alors montons le rapport de force local tout en élargissant nos luttes :

Boycottons les entretiens d'évaluations !

Multiplions les demandes d'audiences et les lettres ouvertes à M. Parini !

Boycottons Rialto Mémo dans la sphère contrôle fiscal !

Participons aux HMI pour préparer une action à la DRFiP75 !

Soyons en grève le 7 mars pour manifester avec l'ensemble de la Fonction Publique !



Retraites, emplois, salaires

Rejoignez-nous !



On ne veut pas en rester là

Syndiquez-vous !

CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris

Site : www.cgtdgfp75.org

Courriel : cgt.drifip75@dgfp.finances.gouv.fr

Tél : 01 44 85 87 49

Bilan des suppressions d'emplois à Paris : - 19 % des effectifs depuis la fusion... NO COMMENT !!

	AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Chefs de Poste	IDIV Expert	IDIV HC	IDIV CN	A	B	C	TOTAL DES SUPPRESSIONS
2017		-1	1	-21	3	1		3	-35	-31	-76	-156
2016		-1		-8		1	-2	-3	-40	-106	-16	-175
2015	-1	-1		-4					-58	-59	-20	-146
2014		-3		-21				-3	-55	-93	-6	-181
2013	-1	-1						-2	-2	-58	-56	-120
2012									9	5	-158	-144
2011									3	-7	-110	-114
2010										-14	-135	-149
TOTAL	-2	-7	1	-54	3	2	-2	-8	-178	-363	-577	-1 185

Le groupe de travail dédié à SIRHIUS (système d'information des ressources humaines), nouvel outil de prise en charge administrative et de paye, a scellé le sort des RH versant Gestion Administrative. A l'horizon 2019, le service ayant en charge la gestion administrative de nos dossiers aura disparu.

It's not SIRHIUS Des RH, ne subsisteront plus à Réaumur que les divisions du service aux agent-es et Grandes Campagnes. La gestion des dossiers de l'ensemble des agent-es de la DGFIP sera regroupée dans une dizaine de centres répartis sur toute la France (St Brieuc, Tours, Lille...). Un centre d'appel unique (service d'information aux agents) sera chargé de répondre aux questions des collègues (formuel ou téléphone). Une nouvelle fois, une réforme dont le seul but est de supprimer de l'emploi (tout en étant généreux avec les prestataires privés) dégrade les conditions de travail, la qualité de service rendu et empêche les personnels de bien faire leur travail.

Pour la CGT, la gestion des personnels doit se faire au plus près des agent-es. En effet, il est important, compte-tenu de la variété des situations dans lesquelles peut se trouver chaque agent-e au cours de sa carrière, que les services du personnel puissent les anticiper pour éviter d'amplifier des difficultés financières et personnelles.

Services Départementaux de l'Enregistrement :

la pièce est lancée

Côté Face : 3 SDE de compétence territoriale sur l'ensemble du département. Les usagers pourront ainsi choisir indifféremment l'un d'entre eux. Aucun projet immobilier n'est semble-t-il abouti. Nous savons cependant que le SDE du 1er arrondissement n'encaissera pas de numéraire. Tous auront un outil encore en phase de test grandeur nature en Seine-Saint-Denis, avec un module de recouvrement qui n'arrivera probablement pas avant 2019. La prise en charge des relances de succession ne se fera que plus tard. De plus, l'accès aux archives MOOREA est qualifié de " très lent ". La gestion des stocks de dossiers de paiement fractionné, différé, ou différé fractionné hors encaissement restera géré dans les anciens services, privé des effectifs.

Côté Pile : 14 SIE seront amputés d'une partie de leurs

agent-es et des missions d'enregistrement. Les SIE conserveront le stock d'actes et déclarations jusqu'au jour de mise en place des SDE. Ils conserveront le stock d'extrait. Ils conserveront le recouvrement des créances de droits d'enregistrement le cas échéant. Ils conserveront de même le remboursement des contentieux et de la prise en charge de créances d'enregistrement. Enfin, ils conserveront peut-être aussi, la responsabilité comptable des dossiers de paiement fractionné, différé, ou différé fractionné. À n'en pas douter les collègues qui ne suivront pas la mission seront mis à contribution !

Sur la tranche : un, ou plusieurs SIE Parisiens seront en charge de l'encaissement des dossiers de paiement fractionné, différé, ou différé fractionné pour l'ensemble de Paris.

Pour l'emploi, les jeux sont faits, mais pour la règle, une note dessinera les contours " définitifs " des missions des SDE et donc ce qui sera en charge pour les SIE.

Pression, pression : la CGT a dénoncé les pressions exercées par certains chef-fes de service (oralement) comme par la direction (mail) visant à pousser des agent-es à formuler des demandes de mutation pour rejoindre les SDE, alors qu'ils-elles ne le veulent pas. Nous avons rappelé qu'à Paris l'obligation de suivre sa mission en cas de restructuration/suppression d'emplois n'existe pas. La direction s'est engagée à le repréciser aux chef-fes de service.

Délais de publication qui dérapent en Services de Publicité Foncière (SPF) :

La faute à qui ?? Sûrement pas aux agent-es!!!

Des délais de publication de 145, 150 jours dans certains services (délai entre le jour de dépôt d'un acte et sa mise à jour au fichier immobilier)... voilà ce qu'entraîne la politique de suppressions d'emplois de la DRFiP depuis des années dans les SPF.

La direction enclenche sa mécanique infernale, toujours la même, celle des restructurations et des fusions au mépris du respect des missions et des agent-es. Paris passera de 12 SPF à 3 d'ici juin 2018 en laissant exsangues, durant ce laps de temps, certains services. Ainsi, le SPF 5 est réduit à 2,6 agent-es sans encadrement (9 en 2009), donc aidé par le SPF 6, l'entraide entre services étant vivement encouragée par la DG. Par ailleurs, des brigadiers de la BNI-PF et des EDR formé-es pour l'occasion sont chargé-es de garder à flot certains services ou d'éviter que le retard ne s'accroisse plus encore. Au delà de 100 jours, délai que la



DG estime « raisonnable », on envoie la patrouille car les conséquences se feront sentir en CDIF et en SIP (notamment pour la Taxe Foncière). Mais là, ça dérape ! Après avoir provoqué la fuite, la DRFiP essaie de la colmater avec des rustines ! Les collègues, eux, ne s'y retrouvent plus, certain-es se découragent à mesure que les rayons des armoires se chargent des journées en attente de contrôle alors même que la nature de leur travail se

transforme sous leurs yeux. Le bureau GF-3B de la DG, lui, a sa solution : une Boite à Outils (BAO), des mesures de simplification et des schémas de réorganisation de services, des conventions signées avec les notaires (accélération des mises en oeuvre des téléactes, demandes de renseignements cédées au notaires - avec perte de recettes de 60 M d'euros -)... avant sans doute la programmation de la sortie de la mission du périmètre de la DGFIP. Bref, une démarche toute stratégique !

La DG s'attaque aux concours...

Non contente de mettre à mal les formations dispensées à l'ENFiP, la DG s'en prend aux concours ! En conclusion du CTR du 16 janvier 2017, la DG a annoncé brutalement vouloir restreindre les conditions pour concourir, sans soumettre le sujet à discussion. Les pistes envisagées prévoient d'organiser le même jour les épreuves des concours interne et externe pour l'accès à une même catégorie, forçant ainsi les agent-es à « choisir » entre les deux ! Au programme également : limiter à 5 tentatives les possibilités de passer un même concours ! Ces nouvelles mesures, si elles devaient être actées, nuiraient gravement aux perspectives d'évolution de carrière, notamment au regard du faible nombre de places offertes !

A cela s'ajoute le projet de mise en place d'un mouvement de 1ère affectation des futur-es lauréat-es en fonction du rang de classement aux concours ! En clair, les stagiaires seraient affectés sur les postes restés vacants à l'issue du mouvement de mutation national !

La CGT Finances Publiques Paris appelle l'ensemble des collègues à se mobiliser face à ces projets de réformes brutales !

Stationnement à Paris :

Des conséquences à la TA 2 ?

Suite à la dépenalisation des amendes de stationnement, la ville de Paris a décidé de privatiser le stationnement de surface. Dans ce cadre la CGT a interrogé la direction sur le devenir du recouvrement de ces amendes et donc de la trésorerie amendes 2.

La direction a répondu qu'il n'y avait pas d'effet mécanique immédiat, mais qu'il nous fallait être performants. Bonjour la pression sur les agent-es ! La CGT revendique encore et toujours des moyens, des applications plus efficaces, et des emplois à la hauteur.

De plus, la CGT émet de fortes réserves sur l'avenir de ces services au sein de la DRFiP75 si ces politiques d'externalisations et de privatisations continuent.

